

R.O.A.I. de sécurité.

Robinet de sécurité Gaz G 1/2" à Obturation Automatique Intégrée Gaz Naturel privatif et Propane réseau privatif - à raccorder à une gazinière / cuisinière.



Avec ou sans bouchon (équipé d'un lien)

Ce robinet ne peut être utilisé que sur une installation de Gaz distribué par réseau. Il doit toujours rester accessible.

Ce robinet doit être installé sur une installation de Gaz de 2ème ou 3ème famille (20 à 37 mbar) et exposé à des températures allant de -5°C à +60°C. Il est exclusivement réservé aux installations intérieures pour l'alimentation en Gaz des appareils domestiques de cuisson. Il est muni d'un obturateur de sécurité interrompant automatiquement le passage du Gaz lors du débranchement ou du sectionnement du tuyau flexible. L'installation de ce robinet doit être réalisée en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art. Pour permettre toutes les fonctions de ce robinet, il est indispensable que l'installation de gaz soit bien dimensionnée.

Certifications

- Conforme à la norme NF E 29-140
- Certifié NF ROB-GAZ

Caractéristiques techniques

- Entrée / sortie : calibre 12, filetage mâle G 1/2"
- Utilisations : Gaz Naturel, Propane réseau
- Pression maximum de service : 37 mbar
- Classe de température : de -5°C à +60°C
- Version avec bouchon en option

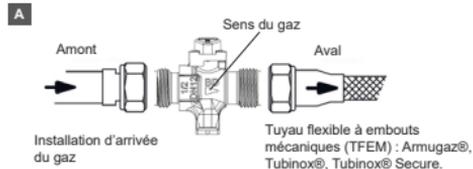
A vérifier

• Le ROAI possède un sens de montage matérialisé par une flèche gravée sur le corps : il est impératif de respecter le sens de montage, sous peine de non fonctionnement du système d'obturation intégrée.

Le ROAI doit être raccordé à l'appareil de cuisson à l'aide d'un tuyau flexible à embouts mécaniques (schéma A).

NB : S'il ne dessert aucun appareil, ce robinet de sécurité doit être obturé à l'aide d'un bouchon vissé G 1/2" NF.

• N'emboîter en aucun cas un tube souple sur le filetage de sortie du robinet de sécurité (schéma B).



Attention :

Il est impératif de fermer le robinet (dans le sens des aiguilles d'une montre) en cas de problème sur le tuyau flexible d'alimentation en gaz :

- que le défaut ait provoqué ou non le déclenchement de l'obturateur,
- et avant toute intervention sur le tuyau flexible (démontage, remplacement...)

Précautions à suivre

- Après déclenchement du système de sécurité, vérifier l'intégrité du robinet et de l'installation Gaz. Pour réarmer l'obturateur, fermer puis rouvrir le robinet.
- Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet. Le remplacement partiel de tout composant est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.
- Ne jamais introduire d'objet, quel qu'il soit, à l'intérieur du robinet.
- Pour toute opération éventuelle d'entretien, faire appel à un professionnel qualifié.
- Assurez-vous que ce robinet permet un débit adéquat pour l'utilisation à laquelle il est destiné.
- Il est impératif de suivre les instructions du fabricant du robinet et celles du fabricant d'appareil y compris celles données pour la position du point de raccordement.

Etapes d'installation.

1. Couper l'arrivée de gaz au compteur d'abonné (fermeture vers la droite).
2. Fixer le robinet sur le mur en vérifiant le sens de passage du gaz sur le corps.
3. Visser le robinet sur la canalisation gaz en vérifiant la présence du joint.
4. Visser le flexible à embouts mécaniques sur la sortie du robinet en vérifiant la présence du joint.

NB : Pour le serrage des raccords, utiliser une contre clé de 25 sur les plats de serrage du robinet (schéma C).

